RÉGION NORMANDIE

" Une formation, un emploi ! "

Objectifs

Elargir et diversifier la qualification de futurs collaborateurs au sein des entreprises normandes et permettre ainsi l'accès et le retour à l'emploi aux demandeurs d'emploi.

Préparer le recrutement de son ou ses futur(s) collaborateur(s) et faciliter ainsi leur intégration au sein de sa structure, dans le cadre d'une formation préqualifiante ou qualifiante préalable dispensée en alternance par un organisme de formation.

Permettre la reconversion de demandeurs d'emploi vers des métiers porteurs.

Bénéficiaires

Tout employeur du secteur privé, comme du secteur public: - n'ayant pas procédé à un licenciement économique au cours des 12 derniers mois, - s'engageant à embaucher un demandeur d'emploi pour une durée minimum de 6 mois, en privilégiant le travail à temps plein.

L'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits ou non à Pôle Emploi à l'exception des jeunes sortis de formation initiale depuis moins de 9 mois sauf s'ils sont suivis par la Mission Locale dans le cadre de la plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD).

Les personnes n'ayant pas bénéficié d'un financement Région pour le suivi d'une formation qualifiante au cours des 12 derniers mois, sauf dans le cadre d'une formation permettant l'élévation du niveau de qualification.

Caractéristiques de l’aide

Dans le cadre de sa compétence en matière de formation professionnelle, la Région Normandie : - prend en charge la formation de niveau V à I, réalisée par un organisme de formation conventionné d'une durée de 140 heures en centre de formation minimum - assure la rémunération et la protection sociale des stagiaires non indemnisés par Pôle Emploi pendant la formation.

Contacts

Contacts

N° gratuit Parcours-Métier

0800 050 000

N° gratuit Parcours-Métier : 0800 050 000
Ouverture du service, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h